



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Portneuf-sur-Mer



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Portneuf-sur-Mer se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Côte-Nord. Portneuf-sur-Mer est localisée à environ 315 kilomètres à l'est de Québec, à 85 kilomètres à l'est de Tadoussac et à 115 kilomètres à l'ouest de Baie-Comeau. En fait, Forestville est la municipalité la plus près de Portneuf-sur-Mer, soit à 14 kilomètres à l'est de celle-ci.

Autrefois connue comme Sainte-Anne-de-Portneuf, la municipalité est renommée Portneuf-sur-Mer en 2004.

Les secteurs économiques de Portneuf-sur-Mer sont la pêche et la transformation des produits marins, l'exploitation forestière ainsi que le tourisme. Une minicentrale sur la rivière Portneuf, propriété de la compagnie Innergex, procure également des revenus à la municipalité.

Depuis quelques années, la route 138 contourne la municipalité de Portneuf-sur-Mer.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 12 septembre 1902

Gentilé : Portneuvois, Portneuvoise

Superficie totale : 210,15 km²

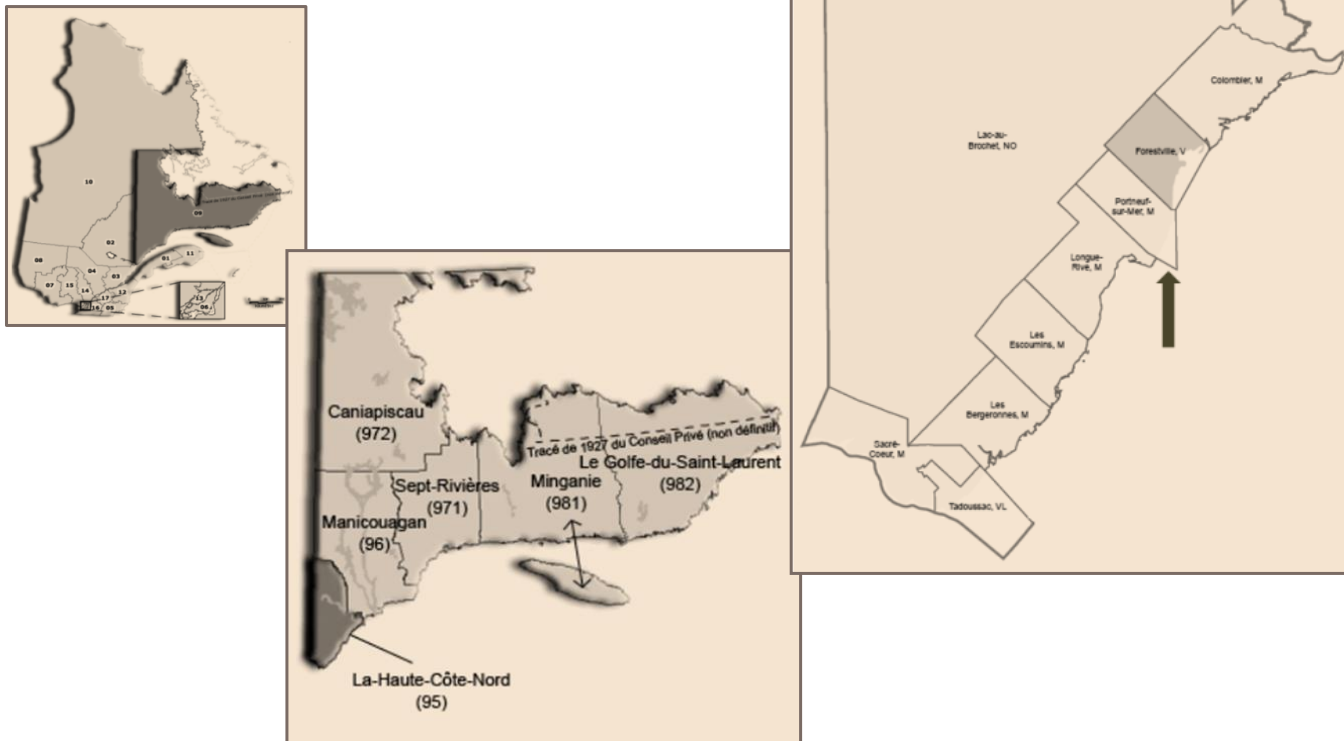
Superficie terrestre : 179,13 km²

Population estimée en 2015 : 726 personnes

Densité (2015) : 4,1 hab./km² (terrestre)

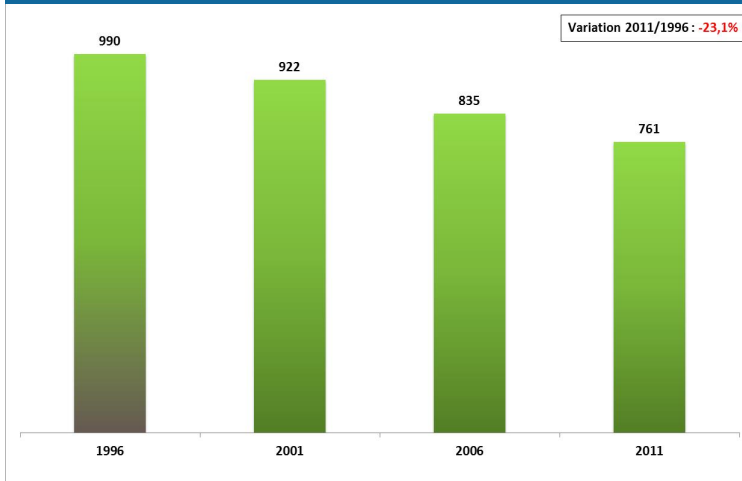
MRC : La Haute-Côte-Nord

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

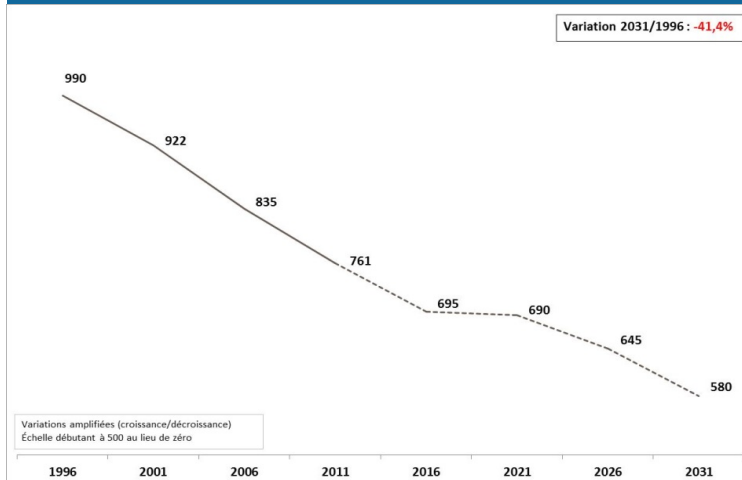


QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans)



Constats sur l'évolution de la population

Depuis 1996, la population de Portneuf-sur-Mer est en décroissance continue. Elle aurait diminué de 229 résidents entre 1996 et 2011. La baisse la plus marquée s'est produite entre 2001 et 2006.

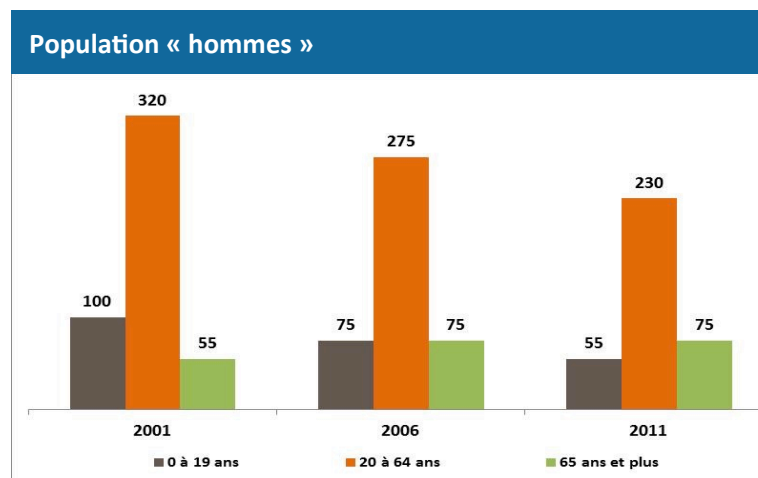
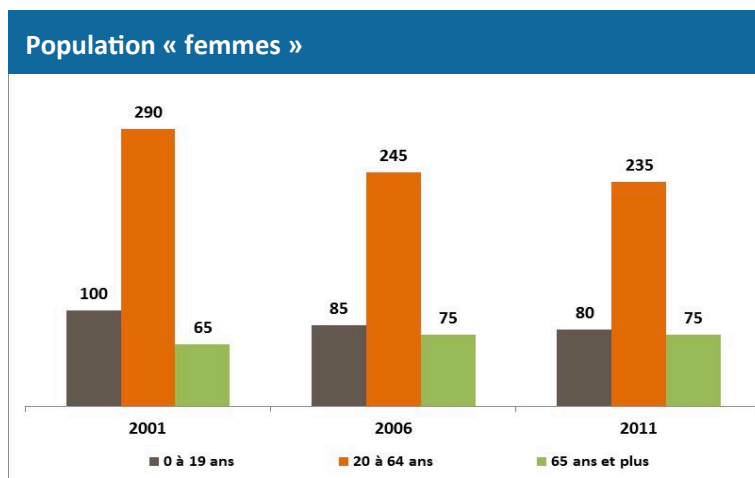
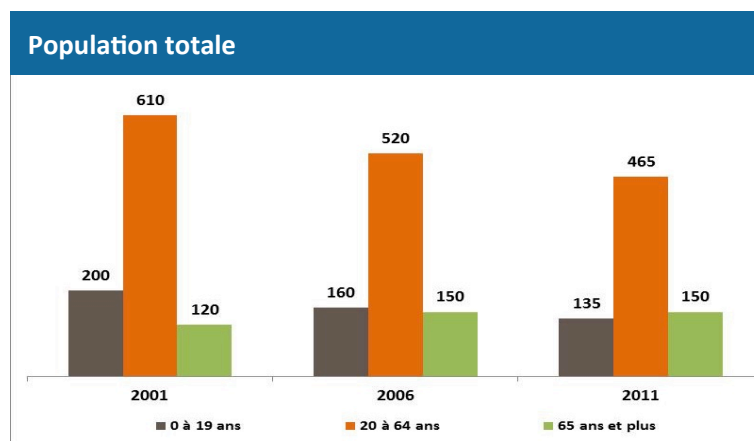
En 15 ans, Portneuf-sur-Mer aurait perdu 23,1 % de sa population.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 726 personnes, 35 résidents supplémentaires auraient quitté la municipalité entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance total à -26,7 % entre 1996 et 2015.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la décroissance de la population de Portneuf-sur-Mer devrait se poursuivre. En effet, il est prévu une baisse de 181 personnes additionnelles entre 2011 et 2031 (20 ans), soit 23,8 %. Pour la période de 1996 à 2031, cette baisse se traduirait par 410 personnes, représentant une perte de 41,4 % sur 35 ans. Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -1,35 % et de -1,52 %.

La chute démographique semble se stabiliser entre 2016 et 2021 avant de reprendre une cadence un peu moins accélérée pour les autres années, jusqu'en 2031.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population des « 0 à 19 ans » a diminué de façon drastique entre 2001 et 2011 : -33 %

Cette décroissance s'est surtout produite chez les hommes :

- Femmes (-20 %)
- Hommes (-45 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -24 %

Cette baisse fut enregistrée davantage chez les hommes :

- Femmes (-19 %)
- Hommes (-28 %)

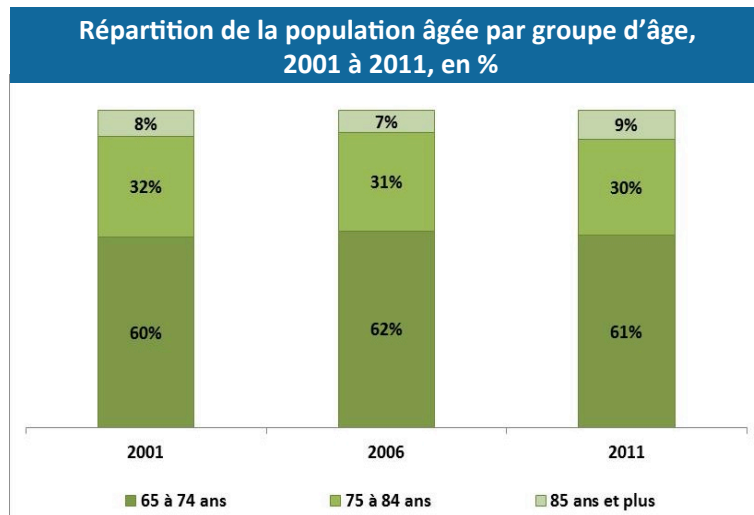
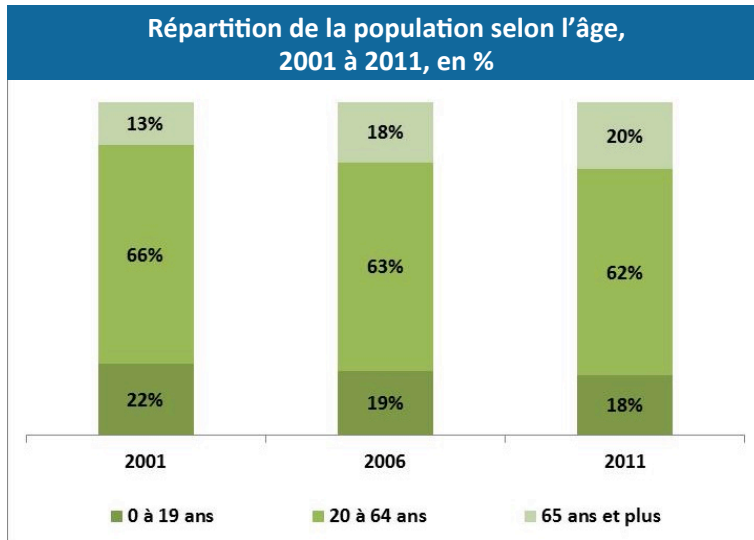
La population de personnes de « 65 ans et plus » a augmenté entre 2001 et 2011 : +25 %

Cette croissance s'est davantage produite chez les hommes :

- Femmes (+15 %)
- Hommes (+36 %)

Note : *Puisque la population de Portneuf-sur-Mer n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **120 à 150 personnes** à Portneuf-sur-Mer entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent la moitié des personnes âgées (**50,0 %**) et les **femmes** forment l'autre moitié (**50,0 %**).
- L'**âge médian** de la population est passé de 41,8 ans à **51,5 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 9,7 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut surtout enregistrée entre 2001 et 2006 (+5,4 ans) plutôt qu'entre 2006 et 2011 (+4,3 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 50,4 ans
 - Hommes : 53,2 ans.



Portneuf-sur-Mer

Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 13 % à 20 % du total de la population, une hausse de 7 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a diminué de 4 points de pourcentage, passant de 66 % à 62 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a également diminué de 4 points de pourcentage, passant de 22 % à 18 %.

La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 8 % à 9 %, ce qui représente environ 5 personnes.

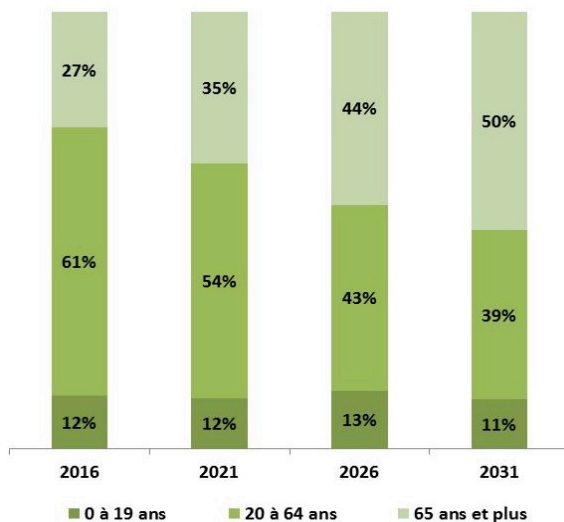
La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a, pour sa part, diminué de 2 points de pourcentage.

À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a légèrement augmenté, soit d'un point de pourcentage.

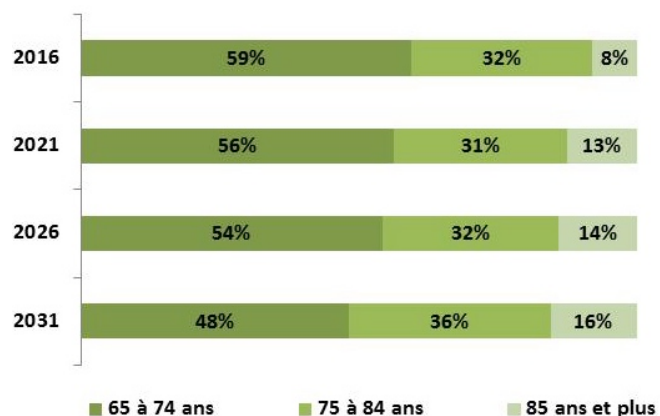
Il importe de rappeler qu'il s'agit de petits nombres, ce qui occasionne des variations importantes en termes de pourcentages.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 72,4 ans, soit de 72,3 ans chez les femmes et de 72,7 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 23 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, la moitié de la population (50 %) serait âgée de 65 ans et plus.

Environ la moitié des aînés (48 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 13 points de pourcentage de moins qu'en 2011.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus importante en 2031 qu'en 2011, soit de 6 %, et la proportion des 85 ans et plus serait également plus élevée (+7 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans est passé de 75 à 100, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 140 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +87 \%$).

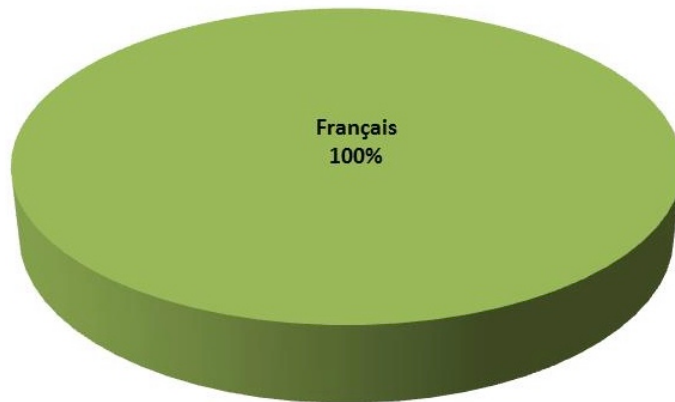
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans est passé de 40 à 50, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 105 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +163 \%$).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus est passé de 10 à 15, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 45 personnes ($\Delta_{2031/2001} : +350 \%$).

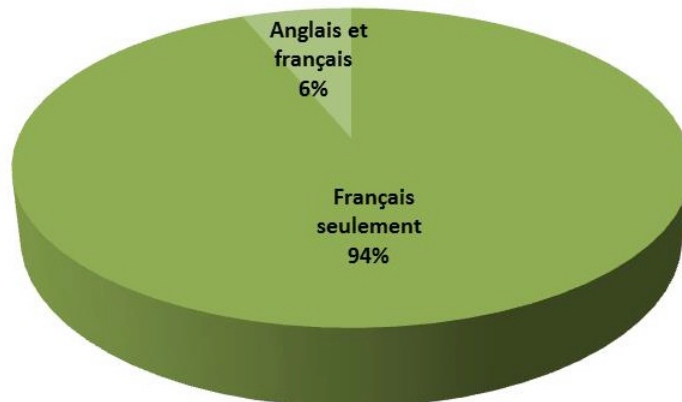
L'âge moyen passerait de 51,0 ans en 2016 à 57,7 ans en 2031.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



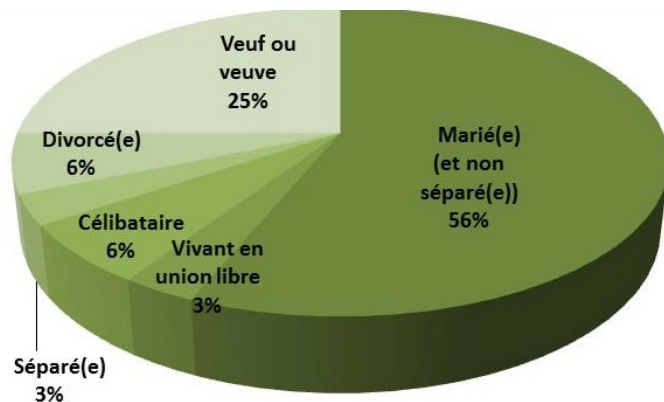
Constats sur la connaissance des langues officielles

La totalité de la population aînée de la municipalité de Portneuf-sur-Mer a le français comme première langue officielle parlée.

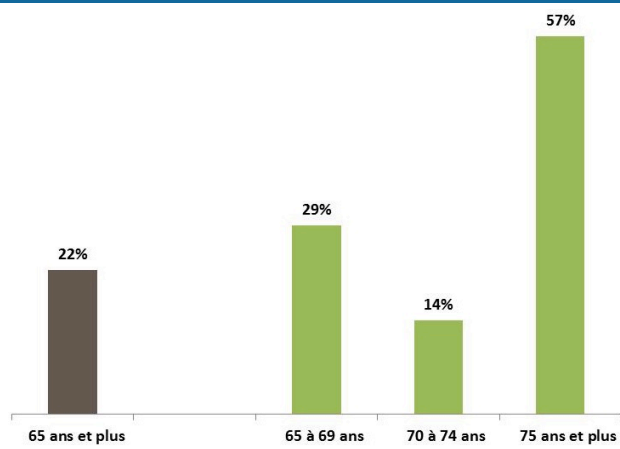
Parmi les langues officielles, les aînés de Portneuf-sur-Mer connaissent surtout le français. Seulement 6 % des personnes aînées connaissent aussi l'anglais.

En fait, la totalité de la population aînée connaît le français et 6 % connaît également l'anglais.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Constats – autres caractéristiques

Plus de la moitié des personnes aînées (56 %) sont mariées.

Une personne aînée sur 4 est veuve.

Environ une personne aînée sur 5 vit seule. Ces personnes sont surtout dans la catégorie d'âge des 75 ans et plus.

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (83 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Portneuf-sur-Mer était de 77 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.